



Bulletin du 22 décembre 2004



### ***Une 2<sup>e</sup> vie pour les bardeaux d'asphalte***

Le Regroupement des récupérateurs et des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec (3RMCDQ) vient de mettre en place un comité formé d'intervenants intéressés par la récupération et la mise en valeur des bardeaux d'asphalte. La présidence de ce comité est assurée par M. Jean-Luc Goyer de l'entreprise Beauval Inc. Le comité regroupe tant des entreprises qui produisent, posent ou récupèrent des bardeaux, que des organismes ou des entreprises pouvant développer des débouchés potentiels pour cette matière. RECYC-QUÉBEC participe également activement aux travaux de ce comité.

En 2000, une étude réalisée par le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) pour le compte de RECYC-QUÉBEC avait permis de dresser le portrait de la situation de la recherche sur la récupération et le recyclage des bardeaux d'asphalte tant au Québec qu'à l'extérieur. Cette étude a également identifié les principales contraintes techniques liées à leur mise en valeur, qu'il s'agisse de résidus postindustriels ou postconsommation. Ce rapport, intitulé [Étude de faisabilité sur la récupération et le recyclage des bardeaux d'asphalte](#) est accessible dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

Nous estimons qu'environ 200 000 tonnes de bardeaux d'asphalte sont générées chaque année, composées à près de 90 % de bardeaux de postconsommation. Tous ces résidus pourraient dans l'avenir trouver une nouvelle vie, dans les travaux d'entretien et de réfection des routes par exemple, au lieu d'être simplement éliminés.

Voilà donc un dossier à suivre...